

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER PR 805

Date (version révisée): 25.03.2026

Code du produit: 00156-0546

Page 1 de 11

1. Identification**Identificateur de produit**

TIP TOP PRIMER PR 805

Art.-No.

525 2422, 525 2431, 525 2732

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Fond

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: REMA TIP TOP / North America Inc.
Rue: 1500 Industrial Blvd
Lieu: Madison, GA 30650, USA
Téléphone: +1 800 225 7362,
Internet: www.rematiptop.com
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence: (USA domestic) 1 800 535 5053 or international (001) 352 323 3500
Infotrac/GBK GmbH-ID: 93591

2. Identification des dangers**Classification de la substance ou du mélange****SIMDUT 2015**

Liquides inflammables: Catégorie 2
Cancérogénicité: Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction: Catégorie 2
Toxicité aiguë: Catégorie 4 (par inhalation)
Corrosion cutanée/irritation cutanée: Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Catégorie 2A
Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique: Catégorie 3 (effets narcotiques) (irritation des voies respiratoires)
Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées: Catégorie 2
Danger pour le milieu aquatique: Toxicité chronique, catégorie 3

Éléments d'étiquetage**SIMDUT 2015**

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

Liquide et vapeurs très inflammables.
Provoque une irritation de la peau et une sévère irritation des yeux.
Nocif par inhalation.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
Susceptible de provoquer le cancer.
Susceptible de nuire au fœtus.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER PR 805

Date (version révisée): 25.03.2026

Code du produit: 00156-0546

Page 2 de 11

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Autres dangers

Conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006 (REACH), ce produit ne contient aucune substance PBT / vPvB.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

3. Composition/information sur les ingrédients**Mélanges****Caractérisation chimique**

Préparation avec polymère dans xylène et méthylisobutylcétone

Composants dangereux

N° CAS	Dénomination chimique	Quantité
108-10-1	4-méthylpentane-2-one	< 50 %
	Masse de réaction éthylbenzène et xylène	< 25 %
78-93-3	butanone	< 5 %
1314-13-2	oxyde de zinc	< 1 %
108-88-3	toluène	< 1 %

4. Premiers soins**Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous contrôle médical pendant au moins 48 heures.

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.

Appeler aussitôt un médecin.

Après contact avec la peau

Laver au savon avec une grande quantité d'eau.

Résorption cutanée possible.

En cas de malaises ou d'irritation de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER PR 805

Date (version révisée): 25.03.2026

Code du produit: 00156-0546

Page 3 de 11

Rincer la bouche.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Appeler aussitôt un médecin.
Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Nocif par inhalation.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Susceptible de provoquer le cancer.
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Susceptible de nuire au fœtus.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Traitement symptomatique.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs****Agents extincteurs appropriés**Mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée**Agents extincteurs inappropriés**

Jet d'eau.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Pendant l'incendie, il peut se produire:
monoxyde et dioxyde de carbone
Acide chlorhydrique (HCl)

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.
Le mélange vapeur/air est explosif, même dans des récipients vides, non nettoyés.
Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence****Remarques générales**

Veillez à assurer une aération suffisante.
Mettre les personnes en sûreté.

Pour les non-secouristes

Ne pas respirer les vapeurs.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Pour les secouristes

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.
Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER PR 805

Date (version révisée): 25.03.2026

Code du produit: 00156-0546

Page 4 de 11

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**Pour la rétention**

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile).

Pour le nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

Référence à d'autres sections

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination : voir chapitre 13.

7. Manutention et stockage**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne pas porter de lentilles de contact pendant le travail avec le produit.

Conserver le récipient bien fermé.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Maintenir une ventilation et une extraction d'air convenables au poste de travail.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Ne pas fumer.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions: En situation d'atmosphère explosive utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Ne pas inhaler les vapeurs.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Faire attention aux règles de la protection contre les explosions.

Conseils pour le stockage en commun

Incompatible avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle**

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER PR 805

Date (version révisée): 25.03.2026

Code du produit: 00156-0546

Page 5 de 11

Valeurs limites (maximales) d'exposition professionnelle (ACGIH)

N° CAS	Substance	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
100-41-4	Ethyl benzene	20	-		TWA (8 h)	ACGIH-2025
78-93-3	Methyl ethyl ketone	75			TWA (8 h)	ACGIH-2025
		150			STEL (15 min)	ACGIH-2025
13463-67-7	Titanium dioxide: Finescale particles (Respirable particulate matter)	-	2.5		TWA (8 h)	ACGIH-2025
108-88-3	Toluene	20	-		TWA (8 h)	ACGIH-2025
-	Wood dusts (inhalable fraction): All other species/All other wood dusts		1		TWA (8 h)	ACGIH-2025
1330-20-7	Xylene: mixed isomers	20			TWA (8 h)	ACGIH-2025
1314-13-2	Zinc oxide (respirable fraction)		2		TWA (8 h)	ACGIH-2025
			10		STEL (15 min)	ACGIH-2025

Valeurs limites biologiques

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Milieu	Moment de prélèvement
108-10-1	METHYL ISOBUTYL KETONE (ACGIH 2025)	Methyl isobutyl ketone	1 mg/L	urine	End of shift
78-93-3	METHYL ETHYL KETONE (ACGIH 2025)	Methyl ethyl ketone	2 mg/L	urine	End of shift
108-88-3	TOLUENE (ACGIH 2025)	Toluene	0.02 mg/L	blood	Prior to last shift of workweek
100-41-4	Ethyl benzene (ACGIH 2025)	Sum of mandelic acid and phenylglyoxylic acid (creatinine)	0.15 g/g	urine	End of shift

Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**Protection des yeux/du visage**

Lunettes assurant une protection complète des yeux.
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Protection des mains

Protection contre les projections:

Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, Epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) > 240 minutes, Par exemple gant protecteur <Butoject 898> de la société KCL (www.kcl.de).

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Tablier résistant aux solvants.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A).

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER PR 805

Date (version révisée): 25.03.2026

Code du produit: 00156-0546

Page 6 de 11

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Gris
Odeur:	Aromatique

Testé selon la méthode**Modification d'état**

Point de fusion/point de congélation:	n. d.
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	n. d.
Point de sublimation:	n.a.
Point de ramollissement:	n. d.
Point d'écoulement:	n. d.
Point d'éclair:	15 °C

Inflammabilité

solide/liquide:	n.a.
-----------------	------

Dangers d'explosion

Le produit ne constitue aucun risque d'explosion, toutefois il est possible que des mélanges explosifs vapeur/air soient formés.

Limite inférieure d'explosibilité:	1,4 vol. % (*)
Limite supérieure d'explosibilité:	7,5 vol. % (*)
Température d'auto-inflammation:	n. d.

Température d'inflammation spontanée

solide:	n.a.
gaz:	n.a.
Température de décomposition:	n. d.

pH-Valeur:	n. d.
------------	-------

Viscosité dynamique:	10 - 300 mPa·s
----------------------	----------------

Viscosité cinématique: (à 40 °C)	> 20,5 mm ² /s
-------------------------------------	---------------------------

Durée d'écoulement:	n. d.
---------------------	-------

Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Non miscible
-------------------------------	--------------

Solubilité dans d'autres solvants

n. d.

Coefficient de partage n-octanol/eau:	n. d.
---------------------------------------	-------

Tension de vapeur: (à 20 °C)	n. d.
---------------------------------	-------

Densité (à 20 °C):	0,87 - 0,92 g/cm ³
--------------------	-------------------------------

Densité apparente:	n.a.
--------------------	------

Densité de vapeur relative:	n. d.
-----------------------------	-------

Autres données**Informations concernant les classes de danger physique**

Combustion entretenue:	Combustion auto-entretenu
------------------------	---------------------------

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER PR 805

Date (version révisée): 25.03.2026

Code du produit: 00156-0546

Page 7 de 11

Propriétés comburantes

Non oxyder.

Autres caractéristiques de sécurité

Épreuve de séparation du solvant:

n. d.

Teneur en solvant:

< 75 %

Taux d'évaporation:

n. d.

Information supplémentaire

(*) 4-méthylpentane-2-one

10. Stabilité et réactivité**Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation.

Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

Matériaux incompatibles

Des oxydants puissants

Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connus.

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde et dioxyde de carbone

chlorure d'hydrogène (HCl)

11. Données toxicologiques**Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Nocif par inhalation.

absence de données toxicologiques

ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg

Irritation et corrosivité

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque une sévère irritation des yeux.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Susceptible de provoquer le cancer. (4-méthylpentane-2-one)

Susceptible de nuire au fœtus. (toluène)

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut irriter les voies respiratoires. (4-méthylpentane-2-one; Masse de réaction éthylbenzène et xylène)

Peut provoquer somnolence ou des vertiges. (4-méthylpentane-2-one)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER PR 805

Date (version révisée): 25.03.2026

Code du produit: 00156-0546

Page 8 de 11

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. (Masse de réaction éthylbenzène et xylène)

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique

La classification a été effectuée par calcul d'après de la Règlement (CE) No 1272/2008.

Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible

Autres informations

L'inhalation de vapeurs irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorges et déclencher une toux.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Résorption cutanée possible.

L'inhalation des vapeurs à des concentrations élevées peut provoquer des symptômes tels que maux de tête, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.

L'inhalation de vapeurs irrite l'appareil respiratoire et peut provoquer des maux de gorges et déclencher une toux.

Peut provoquer une irritation des muqueuses.

12. Données écologiques**Écotoxicité**

Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
oxyde de zinc

CE 50/Selenastrum capricornutum/72 h = 0,17 mg/l

4-méthylpentane-2-one

CL 50/Pimephales promelas/96 h = 505 - 540 mg/l

CE 50/Daphnia magna/48 h = 170 mg/l

CE 50/Selenastrum capricornutum/72 h = 170 mg/l

toluène

CL 50/Carassius Auratus/96 h = 13 mg/l

CE 50/Algues/72 h = 12,5 mg/l [OCDE 201]

éthylbenzène

ErC50/Algues/96 h = 3,6 mg/l

Persistance et dégradation

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

Autres effets néfastes

Pollue l' eau.

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

13. Données sur l'élimination

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER PR 805

Date (version révisée): 25.03.2026

Code du produit: 00156-0546

Page 9 de 11

Méthodes de traitement des déchets**Recommandations d'élimination**

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.
Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

L'élimination des emballages contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

14. Informations relatives au transport**Canadien TMD**

<u>Numéro ONU:</u>	UN 1263
<u>Appellation réglementaire:</u>	Couleur
<u>Classes danger:</u>	3
<u>Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3
Quantité limitée:	5L

**Transport maritime (IMDG)**

<u>Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1263
<u>Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Paint
<u>Classe(s) de danger relative au transport:</u>	3
<u>Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3



Marine polluant:	No
Quantité limitée (LQ):	5 L / 30 kg
Quantité exceptée:	E2
EmS:	F-E, S-E

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

<u>Numéro ONU ou numéro d'identification:</u>	UN 1263
<u>Désignation officielle de transport de l'ONU:</u>	Paint
<u>Classe(s) de danger relative au transport:</u>	3
<u>Groupe d'emballage:</u>	II
Étiquettes:	3

Fiche de données de sécurité

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER PR 805

Date (version révisée): 25.03.2026

Code du produit: 00156-0546

Page 10 de 11



Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L	
Passenger LQ:	Y341	
Quantité exceptée:	E2	
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	353	
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L	
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	364	
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L	

Risques pour l'Environnement

DANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT: Non

15. Informations sur la réglementation**Réglementation canadienne****Inventaire LIS/LES**

Tous les composants sont sur la LIS.

Inventaire National Canadien des Rejets de Polluants (INRP)

4-méthylpentane-2-one, Xylène, éthylbenzène, phénol, toluène, oxyde de zinc

16. Autres informations**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,2,4,9,11,12.

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route
RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure
IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization
MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships
IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals
CAS = Chemical Abstract Service
EN = European norm
ISO = International Organization for Standardization
DIN = Deutsche Industrie Norm
PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic
vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative
LD = Lethal dose
LC = Lethal concentration
EC = Effect concentration
IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit

**Fiche de données de sécurité**

conformément au SIMDUT

TIP TOP PRIMER PR 805

Date (version révisée): 25.03.2026

Code du produit: 00156-0546

Page 11 de 11

(voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/ des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)